

## **Dix ans de politiques publiques pour l'actionnariat salarié en Europe - passé, présent, futur**

La crise financière provoque une nouvelle prise de conscience politique à propos de l'actionnariat salarié. Celui-ci apparaît de mieux en mieux comme un facteur de vision à long terme et de meilleure gouvernance pour les entreprises européennes. En outre, les cas de reprises d'entreprises par les salariés se multiplient. La Présidence belge vient à point nommé pour cristalliser les réflexions qui seront celles du Parlement et de la Commission Européenne au cours de l'année 2010

Dix ans de politiques publiques pour l'actionnariat salarié en Europe  
- passé, présent, futur

Le 23 novembre 2001, sous l'égide de la Présidence belge de l'UE, se tenait à Bruxelles la conférence européenne "La Présidence de l'Union Européenne encourage l'actionnariat salarié et la participation". Dix ans plus tard, la nouvelle Présidence belge en 2010 vient à point nommé pour cristalliser les nouvelles tendances.

En effet, la crise financière provoque une nouvelle prise de conscience politique à propos de l'actionnariat salarié. Celui-ci apparaît de mieux en mieux comme un facteur de vision à long terme et de meilleure gouvernance pour les entreprises européennes. En outre, les cas de reprises d'entreprises par les salariés se multiplient.

Le fait est que l'actionnariat salarié s'est fortement développé dans les entreprises européennes au cours des dix dernières années, 83% des grandes entreprises ont à présent des plans d'actionnariat salarié contre 40% seulement dix ans auparavant. Ces plans s'offrent de plus en plus fréquemment à l'ensemble des salariés d'entreprises. De la sorte, l'actionnariat salarié occupe aujourd'hui une position stratégique, de référence ou de contrôle dans plus d'un quart des grandes entreprises européennes.

La Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié (FEAS) a proposé il y a deux ans une "feuille de route politique pour l'actionnariat salarié en Europe", dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne.

Ensuite, des propositions ont été émises par la FEAS à la suite de l'élection du nouveau Parlement Européen. Ces propositions ont reçu un accueil positif de la part de nombreux députés européens de tous les partis.

Enfin, la FEAS s'est inscrite dans le contexte de la mise en place de la nouvelle Commission Européenne, en faisant une série de propositions aux nouveaux Commissaires, visant notamment une meilleure prise en compte des aspects transversaux de l'actionnariat salarié au sein de la Commission. Des contacts directs ont eu lieu et ces propositions ont reçu un accueil favorable des Commissaires Laszlo Andor pour Emploi, Affaires Sociales & Inclusion, et Michel Barnier pour le Marché Intérieur.

La Présidence belge de l'Union vient à point nommé pour cristalliser les réflexions qui seront celles du Parlement et de la Commission au cours de l'année 2010.

C'est aussi le cas pour les gouvernements et les partenaires sociaux. Plusieurs grands pays ont pris ou vont prendre de nouvelles dispositions visant la promotion de l'actionnariat salarié, c'est le cas de l'Allemagne, de l'Italie, de la Pologne, de la Grande Bretagne. Un basculement en faveur de l'actionnariat salarié s'observe aussi au sein des partenaires sociaux, - le syndicat allemand IG Metall a ainsi exprimé l'avis que "le meilleur actionnaire, c'est l'actionnaire salarié" ("Arbeitnehmer sind die besseren Aktionäre").

La conférence de la prochaine Présidence belge de l'Union se tiendra le 26 novembre 2010 au Palais des Congrès de Bruxelles. Elle vise à réunir les représentants des institutions européennes, des gouvernements, des partenaires sociaux, des entreprises et des experts.

La FEAS est l'organisation coupole qui vise à fédérer les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs ou autres intéressées à la promotion de l'actionnariat salarié et la participation en Europe.

Services disponibles sur place: WIFI, parking